## **PATRIMOINE**

Courant 2013, Monsieur Jean-Claude VRAIN, conseiller municipal Jovicien et Monsieur Pierre DIVAL, Ardonnais, ont descendu le mécanisme de l'horloge se trouvant à l'intérieur du clocher de l'Église depuis 1888. Après un an de démontage minutieux, grattage, dépoussiérage, récurage, l'ensemble a été remonté sur un bâti de leur fabrication. Tout le mécanisme a même été emmené à Besançon chez un spécialiste horloger pour remonter le petit cadran repère qui avait disparu. Des adaptations ont été également réalisées permettant de le faire fonctionner après avoir remonté les poids à la manivelle. A l'époque, un remontage par semaine suffisait grâce à la longueur des câbles à l'intérieur du clocher. Aujourd'hui, on peut la contempler à la Mairie et on ne peut que remercier et féliciter les deux orfèvres pour le travail accompli pour la sauvegarde de notre patrimoine. Par ailleurs, en chinant sur une brocante, un Jovicien s'est rendu acquéreur de 2 tableaux représentant l'abbé Trépin et des Joviciens de 1922 en pèlerinage à Lourdes, des



noms y figurent également. Ceux-ci ont été offerts à la Commune et sont désormais accrochés à la Mairie. Un grand merci à ce Jovicien pour ces dons permettant, eux aussi de conserver la mémoire de notre histoire.

### **BRANDONS**

Samedi 5 avril, avec de très nombreux

déguisements ayant pour thème le jardin, comme le souhaitait l'école, grands et petits se sont retrouvés sous un soleil radieux et une pluie... de confettis au parking de l'école. Sous la houlette de la fanfare de Lailly en Val, le défilé du carnaval a sillonné les rues joviciennes.

Un arrêt à la salle de la Fraternelle pour se restaurer quelque peu, a permis également aux plus petits de se voir offrir perroquets, fleurs, papillons, coccinelles etc... confectionnés sur place en ballons multicolores par la troupe Scenial Duo.

Tout ce beau monde s'est ensuite rendu au parc des Champs Bretons où Mr

et Mme Hiver, hissés en haut du bûcher, ont disparu dans les flammes, laissant apparaître le soleil du printemps. Le manège enfantin, le trampoline, la pêche et les autoscotters ont également contribué à la fête pendant deux jours.

## SITE INTERNET

Depuis le 2 avril, notre site Internet a été profondément remanié. Plus vivant, plus agréable et convivial, il vous donne de nombreuses informa-

tions permanentes et temporaires. Chaque association aura la possibilité de le faire vivre au quotidien et une actualisation très régulière est prévue. Vous pouvez bien sûr nous faire connaître votre avis afin que celui-ci corresponde au mieux à vos attentes et votre besoin permanent de vraies informations locales.

### **CEREMONIES COMMEMORATIVES**

La France célèbre 11 journées du souvenir chaque année afin de commémorer des faits historiques qui

ont marqué notre pays. Pour chacune de ces journées, les édifices publics et les monuments aux morts sont pavoisés dans chaque commune. Jusqu'alors, notre village organisait une cérémonie pour quatre d'entre elles. Aujourd'hui, avec la mise en valeur de la stèle Charles Rocher et du Monument aux Morts, notre commune participe quotidiennement au devoir de mémoire nécessaire aux générations nouvelles. Au vu de la participation et en accord avec Monsieur le Président des anciens combattants et des prisonniers de guerre, dorénavant seules les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre feront l'objet d'une commémoration spécifique. En effet, le 8 mai marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale et le 11 novembre est la journée nationale de la « commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France », pour chacune d'entre elle, une cérémonie générale plus cossue sera réalisée afin de rendre hommage à tous nos héros, victimes pour notre liberté.



# La lettre municipale de

# JOUY LE POTIER

**AVRIL 2014** 

Mesdames, Messieurs,

Le 23 mars dernier, la démocratie s'est exprimée. Les urnes ont parlé, nommant légitimement une nouvelle équipe pour « bâtir » l'avenir de notre village. Malgré le nouveau mode de scrutin (pièce d'identité, vote pour une liste complète, parité...) le fort taux de participation et le peu de bulletins nuls nous indiquent que l'information a bien été diffusée et comprise par tous.

Chaque personne qui souhaitait être candidat a pu le faire, dans la liste de son choix. Le nombre de personnes désirant participer à la vie de notre village, 45 candidats je vous le rappelle, me laisse penser que nous sommes sur une bonne dynamique. Par contre la motivation de tous ne doit pas se limiter à une campagne électorale ou juste à une journée, les Joviciens ne comprendraient pas que, pour certains, ils disparaissent du jour au lendemain,



aussi vite qu'ils sont apparus. A toutes ces personnes, je leur dis à très bientôt et nous, élus, sommes à leur disposition pour connaître leurs idées, qui seront nombreuses je n'en doute pas.

Georges Clémenceau a dit « ne craignez jamais de vous faire des ennemis. Si vous n'en avez pas, c'est que vous n'avez rien fait ».

Force est de constater que durant mon précédent mandat beaucoup a dû être fait au regard de l'effervescence et des excès oraux qui ont vu le jour depuis le début de la campagne.

La position de maire centralise les critiques et déchaine les passions et les rancœurs. Néanmoins le résultat est clair et net et nous avons été élus au premier tour à la majorité absolue, laissant les 2ème et 3ème listes à plus de 20 % d'écart.

Maintenant, place à l'action, je compte sur l'ensemble des élus pour agir et travailler pour le bien de la commune. Pour notre conseil, j'ai proposé que 4 adjoints forment, avec moi, la municipalité dont notre commune a besoin, choix accepté par tous lors du premier conseil municipal. Chaque conseiller a également en charge un secteur de la vie communale. Les élus de la liste minoritaire ont toute leur place et peuvent agir et s'exprimer pleinement puisqu'ils se sont vu confier des responsabilités de commissions dans les domaines de prédilection qu'ils ont évoqué et mis en avant pendant la campagne électorale.

Bien sûr, un recours a été déposé auprès du tribunal administratif par une partie de la liste arrivée en 2ème position, une électrice ayant voté au bureau n° 1 au lieu du bureau n° 2 à 9h15. Il n'y a aucune tricherie, fraude ou malveillance volontaire, juste une erreur manifeste de l'assesseur appartenant à la liste qui a déposé le recours et signataire de celuici. Cette personne qui tenait la table de décharge, a autorisé l'électrice à prendre enveloppe et bulletin alors qu'elle n'apparaissait pas sur sa liste du bureau n°1. Laissons faire la justice, mais la différence de voix entre notre liste et celle arrivée en deuxième position, plus de 160 voix (soit 65% de plus que la deuxième liste) me réconforte dans ma légitimité.

Pour terminer j'invite les Joviciens qui entendent des calomnies ou des allégations à venir m'en parler afin qu'ils ne restent pas dans le flou ou l'absurdité. Je leur expliquerai directement la réalité avec franchise et honnêteté que je ne permettrai pas de remettre en cause.

Pour les courageux, qui sous couvert d'anonymat, colportent des ignominies, ou s'en prennent à mes proches et à mes biens (voiture rayée, atteintes directes et indirectes...), je les laisse avec mépris et indifférence dans un lieu qui leur convient le mieux: le caniveau.

Aujourd'hui la France est un grand pays démocratique où le résultat de chaque élection s'applique à tous, gageons qu'elle le reste longtemps.

Dans tous les cas, vos conseillers municipaux viennent de m'élire Maire de notre commune et je les en remercie sincèrement.

Quoi qu'il arrive, je continuerai de défendre avec abnégation et passion notre village, tous ses habitants et l'intérêt général de Jouy le Potier, soyez-en assurés.

Adjoint chargé de la communication : Pascal HERRERO

Responsable de la publication : Gilles BILLIOT / Impression : Mairie de JOUY LE POTIER / Tirage : 650 exemplaires / AVRIL 2014

## **CONSEIL MUNICIPAL**



# Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

La liste "Bâtissons Ensemble un Avenir Raisonné" conduite par Gilles Billiot, a recueilli 414 voix soit la majorité absolue et se voit attribuer 12 élus.

La liste "Jouy le Potier, choisissons notre avenir" conduite par Catherine Ségura a recueilli 250 voix et se voit attribuer 2 élus.

La liste "Une nouvelle équipe pour notre village", conduite par Michel Pilté a recueilli 163 voix et se voit attribuer 1 élu.

## **MEDAILLE COMMUNALE**

Le vendredi 27 février avait lieu la dernière réunion de conseil municipal de la mandature. A cette occasion, Monsieur le Maire a remis la médaille communale à Messieurs RON Christian, GIOVAGNOLI Alain, LOPEZ Pierre, BIZON Joseph et SLANSKY Nicolas pour les 13 années passées à servir, chacun de son mieux, la Commune et ses habitants.

## TOILETTES PUBLIQUES

Depuis début avril, les toilettes publiques situées sur la place Ernest de Basonnière sont de nouveau opérationnelles, après plusieurs mois de travaux. Plus spacieuses et accessibles à tous, il ne reste plus qu'à espérer que celles-ci conservent leur bon état et que l'on puisse s'y rendre toujours avec plaisir.

